

Membre de la BRVM

CGF BOURSE

Société de Gestion et d'Intermédiation agréée

LETTRE MENSUELLE

N° 128 - Mai 2010

ANALYSE BOURSIERE

La dynamique de hausse de la BRVM se poursuit

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a maintenu son rythme de croissance sur le mois d'avril jusqu'à la troisième semaine avant de revenir à une tendance à la baisse sur les 5 derniers jours de cotation. Néanmoins, l'indice **BRVM Composite** termine le mois en hausse de 2,53%, à 146,73 points après avoir atteint 153,98 points le 21 avril. Quant à l'indice **BRVM 10**, il enregistre une progression mensuelle appréciable de 3,1%, à 168,08 points après un pic à 179,74 points le 21 avril également. A cette date, le marché a été principalement renforcé par les hausses quotidiennes observées sur, essentiellement, trois valeurs : SOLIBRA CI (+7,27%, à 160 000 Fcfa), BICI CI (+10,61%, à 36 500 Fcfa) et ETI (+3,57%, à 58 Fcfa). Notons que SOLIBRA CI a décidé d'affecter la quasi-totalité (99,45%) de son résultat net de 2009 (14,07 milliards de Fcfa) à la distribution de dividende, soit un montant global de 13,99 milliards de Fcfa pour un dividende net par action de 12 060 Fcfa mis en paiement le 20 mai 2010. Pour sa part, BICI CI a annoncé, le 21 avril, le paiement, à partir du 07 juin, d'un dividende annuel de 4 320 Fcfa. En outre, une transaction sur dossier portant sur 33 000 actions SONATEL au prix unitaire de 117 600 Fcfa, soit une valeur totale de 3 888 800 000 Fcfa, a eu lieu le 21 avril, contribuant à cette hausse momentanée du marché.

La **capitalisation boursière** de l'ensemble du marché affiche une progression mensuelle de 3,07%, à 3 188 milliards de Fcfa. Par contre, celle des valeurs composant l'indice BRVM 10 recule de 2,93%, à 2 479 milliards de Fcfa. L'indice de référence de la BRVM a été certainement affecté par les replis mensuels de certains titres parmi ceux qui le composent, en particulier, l'action SONATEL SN (-1,43%, à 138 000 Fcfa) ainsi que PALM CI (-13,42%, à 5 195 Fcfa), SGB CI (-9,2%, à 39 950 Fcfa) et UNLIEVER CI (-3,33%, à 72 500 Fcfa). Concernant le **marché obligataire**, sa capitalisation boursière s'apprécie légèrement de 0,73%, à 498 milliards de Fcfa.

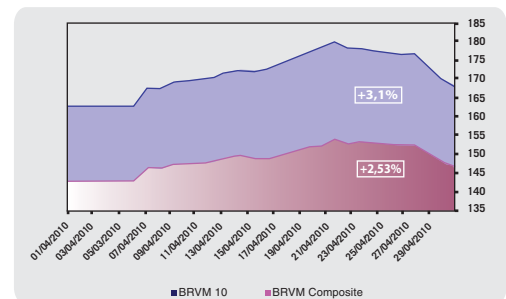
Le **marché des actions** poursuit son dynamisme en terme de volume de transaction et enregistre 9 891 589 actions transigées pour une valeur globale de 6,1 milliards de Fcfa.

Le secteur « **Services Publics** » conserve sa suprématie en terme de valeur des transactions et présente un volume de 54 671 titres échangés (0,55% des échanges mensuels) pour une valeur globale de 3,67 milliards de Fcfa, soit 60,15% de la valeur des échanges mensuels. CIE CI a été le titre le plus dynamique avec 18 677 titres négociés, soit 34,16% du volume mensuel sectoriel. Le titre de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité renverse sa tendance baissière observée le mois dernier et enregistre un gain mensuel de 7,79%, à 15 150 Fcfa. En fin avril, CIE CI a publié un résultat net de l'exercice 2009 en hausse de 17,62%, à 5,77 milliards de Fcfa par rapport à l'exercice 2008 pour un chiffre d'affaires en progression de 14,11%, à 283,05 milliards de Fcfa. CIE CI compte distribuer, pour l'exercice 2009, des dividendes d'un montant global de 4,9 milliards de Fcfa (environ 1 750 Fcfa brut par action). Pour sa part, SODE CI maintient son ascension et offre une plus value mensuelle de 16,51%, à 12 700 Fcfa tandis que ONATEL BF et SONATEL SN cèdent 1,84%, à 48 000 Fcfa et 1,43%, à 138 000 Fcfa, respectivement.

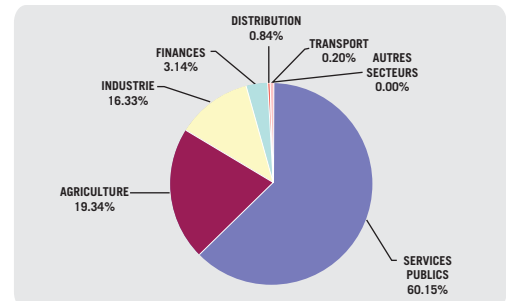
Le secteur « **Agriculture** » affiche 75 969 titres négociés (0,77% du volume mensuel) pour une valeur globale de 1,18 milliards de Fcfa, soit 19,34% de la valeur des échanges mensuels du marché. Le secteur enregistre la plus forte hausse mensuelle du marché à travers le titre SAPH CI qui évolue de 23,29%, à 17 260 Fcfa. Ce titre a été également le plus actif du secteur totalisant 59 526 actions transigées, soit 78,36% du volume sectoriel mensuel. SAPH CI a annoncé le paiement, à partir du 07 juin 2010, d'un dividende net par action de 1 800 Fcfa pour le compte de l'exercice 2009. Par contre, le leader ivoirien de l'hévéaculture affiche un résultat net 2009 en chute de 68,5%, à 6,29 milliards de Fcfa par rapport à l'exercice 2008. La société spécialisée dans la production d'hévéa a été certainement affectée par l'effondrement des cours mondiaux des matières premières, notamment le caoutchouc. De son côté, PALM CI perd 13,42%, à 5 195 Fcfa tandis que SOGB CI s'apprécie timidement de 0,36%, à 18 000 Fcfa. Notons que PALM CI, ayant subi le recul de la demande mondiale en huile de palme, a publié un résultat net 2009 en forte baisse de 74,03%, à 2,77 milliards de Fcfa par rapport à l'exercice 2008.

Le secteur « **Finance** » enregistre 9 744 496 titres négociés, soit 98,51% du volume des transactions mensuelles pour une valeur globale de 997 millions de Fcfa représentant seulement 16,33% de la valeur totale des échanges mensuels. Le titre ETI totalise 9 728 793 titres échangés, soit 99,84% du volume mensuel sectoriel et 98,35% de celui du marché. ETI enregistre une plus value mensuelle de 23,26%, à 53 Fcfa. Dans le même sillage, BICI CI gagne 5,56%, à 38 000 Fcfa alors que SGB CI perd 9,2%, à 39 950 Fcfa.

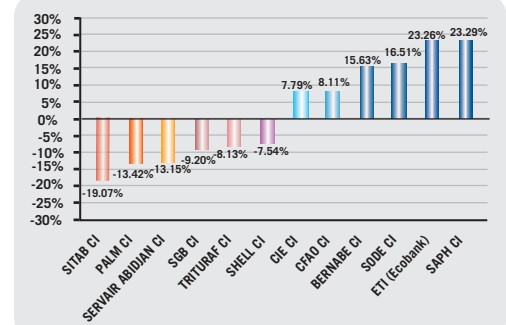
Evolution des indices - Avril 2010



Valeurs des échanges sectoriels - Avril 2010



Plus fortes baisses / hausses - Avril 2010



Suite en page 3

CGF BOURSE

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification



1^{ère} SGI Ouest africaine certifiée

THEME DU MOIS

Le Port Autonome de Dakar lance un emprunt obligataire par appel public à l'épargne d'un montant de 10 milliards de Fcfa

Le Port Autonome de Dakar (PAD) a lancé, le 20 mai dernier, un emprunt obligataire par appel public à l'épargne sur le marché financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) pour un montant de 10 milliards de FCFA, au taux de 7% brut, sur une maturité de 7 ans avec 3 années de différé en capital. Dénommée « PAD 7% 2010-2017 », l'opération est garantie à 100%, à première demande, en capital et en intérêt par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

En effet, suite à sa première émission obligataire opérée en 2004 et destiné au financement d'une partie du programme d'investissement 2004-2008, le PAD a élaboré un second programme d'investissement ambitieux couvrant la période 2009-2012 qui sera financé, en partie, par le marché financier. Ainsi, la Direction générale du PAD a obtenu de son Conseil d'Administration du 08 juin 2009 l'autorisation de lever des fonds par emprunt obligataire.

Cette levée de fonds est destinée au financement de deux projets fondamentaux :

- le dragage du chenal d'accès au port ;
- la réhabilitation du wharf pétrolier (quai pétrolier).

Le Port Autonome de Dakar a mandaté la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) CGF BOURSE en qualité d'arrangeur et de chef de file du placement de l'opération.

I- OBJET ET CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

1.1- OBJET DE L'OPERATION

Le PAD envisage un approfondissement du chenal d'accès extérieur de -11 m à -13 m suite aux travaux effectués sur la partie intérieure du chenal qui est, actuellement, à un niveau de -13 m. Cette réhabilitation permettra d'homogénéiser les profondeurs entre le plan d'eau interne et le chenal externe de sorte à pouvoir accueillir des navires de 3ème génération, d'où une augmentation prévisible des recettes. Le PAD, à travers ce projet, vise à améliorer la qualité de l'offre de service.

Concernant le wharf pétrolier, il s'agit de la réhabilitation de certains postes en palplanches métalliques corrodées tout en procédant au raccordement avec le couronnement existant. L'objectif premier vise le respect des normes de sécurité. De même, ce projet permettra l'éclairage des voies de circulation, des terre-pleins et des zones de déchargement. Ainsi, le niveau de trafic en transbordement sera amélioré par la qualité de service et de sécurité des navires.

1.2- CARACTÉRISTIQUES DE L'OPERATION

Emetteur :	Port Autonome de Dakar
Dénomination :	PAD 7% 2010-2017
Forme des titres :	Obligations dématérialisées conservées auprès des SGI de l'UEMOA et des Banques Teneurs de Compte et Compensateurs agréées et obligatoirement inscrites en compte chez le DC/BR.
Type d'émission :	Emprunt obligataire par appel public à l'épargne
Montant total du financement :	10 milliards FCFA
Valeur nominale :	10 000 FCFA
Prix d'émission :	10 000 FCFA

Nombre de titres :	1 000 000 obligations
Maturité :	7 ans
Taux d'intérêt annuel :	7% brut
Paiement des intérêts :	Semestriel. Le premier coupon sera versé à la fin du premier semestre. Les intérêts cesseront de courir à compter du jour où le principal sera entièrement remboursé par le PAD.

Remboursement de capital :	Trois années de différé seront accordées au PAD. Les remboursements du capital se feront par la suite chaque semestre à raison du 1/8 à partir du premier semestre de la 4ème année.
-----------------------------------	--

Jouissance des titres :	La date de jouissance sera fixée en collaboration avec l'Emetteur au plus tard huit (8) jours ouvrés après la date de clôture de l'opération.
--------------------------------	---

Fiscalité :	Le taux applicable pour la retenue à la source est de 13%. Toutefois, les intérêts de cet emprunt pourront être assujettis à toutes taxes et impôts présents et à venir applicables au moment des paiements.
--------------------	--

Garantie :	Ce présent emprunt obligataire est assorti d'une garantie à 100% (capital et intérêts) et à première demande de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).
-------------------	--

Mise en œuvre de la garantie :	La présente garantie est mise en jeu à la demande de la SGI CGF Bourse, chargée du service financier, pour le compte des Bénéficiaires.
---------------------------------------	---

La SGI CGF Bourse, agissant au nom et pour le compte des Bénéficiaires, pour appeler la garantie, demandera au Garant le paiement, des sommes échues sans préalablement poursuivre le donneur d'ordre, dans la limite du montant maximum garanti, si sa requête accompagnée d'une sommation de payer adressée au donneur d'ordre est restée sans effet pendant (08) jours à compter de ladite sommation.

La présente garantie pourra être appelée en tout ou partie, en une ou plusieurs fois. Toutefois, elle devra être appelée dans un délai maximum de trois (03) mois après la date de l'échéance impayée, étant entendu que faute d'appel dans ledit délai, l'engagement du Garant devient caduc pour l'impayé concerné.

Sécurité :	Il sera mis en place un système de sécurité à l'instar de comptes dédiés exclusivement au service de cette dette.
-------------------	---

Forme des titres :

Les obligations seront émises sous forme dématérialisées, enregistrées et tenues en compte auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) et des banques teneurs de compte et compensateurs agréés et obligatoirement inscrites en compte chez le DC/BR, conformément à la réglementation sur la conservation des valeurs mobilières au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Clause de rachat ou de remboursement anticipé :

Le Port Autonome de Dakar aura la faculté de racheter ses obligations en Bourse, à tout moment, à partir de 24 mois à compter de la date de jouissance sans qu'il y ait de dispositions particulières.

Le PAD pourra également, à compter de la même date, procéder, par anticipation, au remboursement intégral ou partiel du principal restant à amortir de l'emprunt obligataire, selon les procédures habituelles définies par les organes de tutelle du Marché.

1.3- TABLEAU D'AMORTISSEMENT DE L'OPÉRATION «PAD 7% 2010-2017»

Échéances	Encours début	Principal amorti	Intérêts à verser	Annuités
2010	10 000 000 000	0	350 000 000	350 000 000
2011	10 000 000 000	0	350 000 000	350 000 000
	10 000 000 000	0	350 000 000	350 000 000
2012	10 000 000 000	0	350 000 000	350 000 000
	10 000 000 000	0	350 000 000	350 000 000
2013	10 000 000 000	0	350 000 000	350 000 000
	10 000 000 000	1 250 000 000	350 000 000	1 600 000 000
2014	8 750 000 000	1 250 000 000	306 250 000	1 556 250 000
	7 500 000 000	1 250 000 000	262 500 000	1 512 500 000
2015	6 250 000 000	1 250 000 000	218 750 000	1 468 750 000
	5 000 000 000	1 250 000 000	175 000 000	1 425 000 000
2016	3 750 000 000	1 250 000 000	131 250 000	1 381 250 000
	2 500 000 000	1 250 000 000	87 500 000	1 337 500 000
2017	1 250 000 000	1 250 000 000	43 750 000	1 293 750 000
TOTAL		10 000 000 000	3 675 000 000	13 675 000 000

Suite Analyse boursière (page 1)

Il convient de préciser que les titres BOA CI et BOA CI Action Nouvelle 1 ont terminé le mois d'avril à 30 000 Fcfa chacun (pour un cours de référence fixé à 24 725 Fcfa le 07 avril, pour chaque titre), soit une évolution de 21,33% en 18 séances de Bourse.

Le secteur « **Industrie** » présente un volume de 13 618 titres transigés (0,14% du volume mensuel) pour une valeur globale de 191,87 millions de Fcfa, soit 3,14% de la valeur des transactions mensuels. Le secteur enregistre la plus forte baisse mensuelle du marché avec le titre SITAB CI qui régresse de 19,07%, à 44 995 Fcfa, renversant la tendance observée le mois précédent. Il faut, cependant, préciser que la période coïncide avec le détachement du coupon (paiement de dividende) de SITAB CI opéré le 14 avril, expliquant ainsi ce retour à la baisse. De leur côté, TRITURAF CI, CROWN SIEM CI, SMB CI et SICABLE CI glissent, respectivement, de 8,13%, à 1 470 Fcfa, 6,24%, à 30 000 Fcfa, 5,88%, à 16 000 Fcfa et 5,29%, à 17 995 Fcfa. A contrario, SOLIBRA CI, SIVOA CI et FILTISAC CI s'améliorent de 6,67%, à 160 000 Fcfa, 5,11%, à 10 500 Fcfa et 3,23%, à 3 200 Fcfa, respectivement.

Les secteurs « **Distribution** » et « **Transport** » totalisent des volumes respectifs de 2 574 et 260 titres négociés (0,03% et 0,003% du volume mensuel, respectivement) pour des valeurs totales de 51 039 080 Fcfa et 12 203 310 Fcfa, soit 0,84% et 0,2% de la valeur totale des échanges mensuels, respectivement. Dans le secteur « **Transport** », seul BAL CI a fait l'objet de transaction sur tout le mois d'avril pour 260 titres avec un gain mensuel de 3,02%, à 47 000 Fcfa. Concernant le secteur « **Distribution** », BERNABE CI, CFAO CI et TOTAL CI offrent des plus values mensuelles respectives de 15,63%, à 18 490 Fcfa, de 8,11%, à 12 000 Fcfa et 7,47%, à 93 500 Fcfa. A l'inverse, SERVAIR ABIDJAN CI, SHELL CI et SARI CI cèdent 13,15%, à 3 400 Fcfa, 7,54%, à 12 945 Fcfa et 5,58%, à 34 500 Fcfa, respectivement.

Le **marché obligataire** connaît une sensible baisse d'activités par rapport au mois précédent et présente 11 036 titres négociés pour une valeur totale de 103 521 934 Fcfa. Les échanges ont principalement porté sur la ligne « TPCI 6,95% 2009-2014 » dont les plus importants volumes ont été enregistrés lors des deux séances de Bourse suivantes :

- le 1^{er} avril 2010 : 3 500 titres négociés à 9 600 Fcfa, soit une valeur totale de 33 600 000 Fcfa ;
- le 7 avril 2010 : 5 000 titres négociés à 9 800 Fcfa, soit une valeur totale de 49 000 000 Fcfa.



EMPRUNT OBLIGATAIRE PUBLIC

PORT AUTONOME DE DAKAR
2010-2017



7%
brut
sur 7ans

Souscrivez du **20 mai au 20 juin 2010**

Prix de vente : **10 000 Fcfa**

Montant de l'opération : **10 milliards Fcfa**

Notre ambition, un port de classe mondiale



Réhabilitation du Môle II

Extension du terminal à conteneurs

Plateforme de distribution

Entrepôts Sénégalais au Mali

Aménagement de la Zone Nord

Gare maritime

Véritable poumon économique de la sous-région, le Port Autonome de Dakar (PAD) poursuit son ambition : faire de Dakar, la plateforme logistique de référence en Afrique.

Sa première émission obligataire opérée en 2004 a permis de réaliser de profondes mutations dans le cadre de partenariats public/privé : le renforcement de ses capacités d'accueil et de stockage, l'amélioration de la sécurité, de la qualité, de l'accès et de

l'efficacité de son exploitation. Il vient ainsi d'étendre son champ de certification aux normes 2008 après avoir été le premier port certifié ISO 9001 en Afrique de l'Ouest.

Pour financer son second programme d'investissement, le PAD lance un nouvel emprunt obligataire par appel public à l'épargne d'un montant de 10 milliards de Fcfa, sur le marché financier de l'UEMOA.

Cet emprunt est garanti à 100% par la BOAD. Toute personne, physique ou morale, peut acquérir des titres d'une valeur nominale de 10 000 Fcfa qui rapporteront des intérêts sur 7 ans, au taux annuel de 7% brut. Cette émission d'obligations est destinée au financement de l'approfondissement du chenal d'accès et à la réhabilitation du quai pétrolier.



CGF BOURSE
Arrangeur et Chef de file

Syndicat de placement

ACTIBOURSE - BIRE Finance & Securities - SOI BENIN - AFRICABOURSE - SBF - AFRICAINE DE BOURSE - ATLANTIQUE FINANCE - BIAO Finance & Associés - BNI FINANCE - CITICORP SECURITIES WEST AFRICA
EDC INVESTMENT CORP - HUDSON & Cie - SOGEBOURSE - BICI BOURSE - SOI MALI - SOI NIGER - CGF BOURSE - BLACK PEARL FINANCE - PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - IMPAKIS Securities - SOI TOGO
Cette opération a été autorisée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sous le visa N°EOP/10-01



BOAD
Garantie à 100%